



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

## Réunion de bureau du 17 décembre 2019 Relevé de décisions

### I - Informations générales Comité

- Le CDTL constate que le règlement intérieur du stand de Grouchy et la convention ne sont pas respectés et décide d'envoyer un courrier recommandé au président de club concerné.
- Le CDTL proposera de céder à un club du département intéressé les anciens moteur et pupitre 25m de Grouchy après les championnats de cette saison.
- Le CDTL recherche des volontaires pour intégrer l'équipe du CODIR.

### II - Gestion sportive / Arbitrage

- Le CDF Clubs 10m s'est bien déroulé.
- Le tour régional pour les EDT aura lieu dans la Loire le samedi 18 janvier.
- Un document « Pense-bête du compétiteur » sera édité et distribué aux participants à tous les championnats à venir de la saison.
- Des autocollants datés seront apposés sur les armes passées au contrôle.
- Les autocollants CDTL ont été reçus. Ils sont distribués gratuitement aux compétiteurs à chaque championnat de la saison.